



EUROPE

Quinzième Comité permanent du Comité régional de l'Europe Première session

Belgrade (Serbie), jeudi 20 septembre 2007

EUR/RC57/SC(1)/REP
19 novembre 2007
74217
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport sur la première session

Introduction

1. Le quinzième Comité permanent du Comité régional (CPCR) a tenu sa première session à l'Assemblée nationale de Belgrade (Serbie) le jeudi 20 septembre 2007, immédiatement après la clôture de la cinquante-septième session du Comité régional de l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).
2. Le président nouvellement élu du quinzième CPCR a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres de l'ex-République yougoslave de Macédoine, de Slovaquie et de Suisse, et remercié le ministre de la Santé serbe pour la merveilleuse hospitalité dont il a fait preuve envers les participants de la cinquante-septième session du Comité régional. Le secrétariat a été félicité pour la préparation et l'organisation sans faille de la session.
3. Le docteur Bjørn-Inge Larsen a été choisi à l'unanimité comme vice-président du quinzième CPCR.

Conclusions de la cinquante-septième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe

4. Le CPCR a fait un examen préliminaire des résultats de la cinquante-septième session du Comité régional. Il semblait que jamais une session du Comité régional n'avait été autant imprégnée des valeurs et de l'éthique sous-tendant les travaux du Bureau régional. Néanmoins, certaines interventions des participants ont été longues et axées sur des thèmes essentiellement d'intérêt national. Il pourrait être intéressant de voir si de telles communications pourraient être énoncées dans le cadre des débats suivant le discours du directeur régional. Une autre solution serait de les présenter par écrit ou sous format électronique.
5. L'ordre du jour comprenait un certain nombre de points en rapport avec divers aspects de la prévention et de la lutte contre les maladies non transmissibles : non seulement l'important point technique consacré au Deuxième Plan d'action européen pour une politique alimentaire et nutritionnelle, mais aussi la Stratégie européenne contre les maladies non transmissibles elle-même et la Conférence ministérielle sur la lutte contre l'obésité (toutes deux avaient été examinées au point de l'ordre du jour concernant la suite donnée aux questions examinées lors des sessions précédentes du Comité régional). Pour des raisons conceptuelles tout autant qu'organisationnelles, le CPCR a recommandé que tous ces sujets soient, à l'avenir, repris ensemble sous l'intitulé général des maladies non transmissibles.

6. Le CPRC s'est réjoui du format élargi et innovateur de la discussion sur les politiques relatives au personnel de santé dans la Région européenne de l'OMS, mais a estimé que le débat aurait pu être mieux structuré si les participants avaient été informés à l'avance du nouveau concept.

7. Plus généralement, l'ordre du jour était quelque peu ambitieux. Le CPRC a recommandé que, lors des séances futures, le Comité régional reste concentré sur un nombre limité de dossiers (selon l'avis des participants, le bon nombre était de trois) et que des efforts soient faits pour éviter de reprendre un grand nombre d'autres thèmes sous le point « Suite donnée » ou dans le discours du directeur régional. Il n'y avait aucune obligation d'inscrire un point séparé à l'ordre du jour pour chaque thème sur lequel le secrétariat devait faire rapport ; il suffisait de rédiger des rapports écrits.

8. De même, il convenait de réduire le nombre de séances d'informations techniques organisées en dehors de la session, en les ramenant peut-être à deux. Chacune de ces séances ne devrait pas durer plus d'une heure, et les sujets devraient être choisis le plus tard possible avant la session pour garantir qu'ils soient réellement d'actualité.

9. Le groupement des thèmes durant la session pourrait également être revu, afin de concentrer les questions revêtant de l'importance sur le plan politique lors de la première ou de la deuxième journée, pour permettre aux ministres de la Santé d'être présents.

10. Enfin, il pourrait être utile d'organiser la séance privée (lors de laquelle ont lieu les élections et nominations) au début de la session, pour que les membres haut placés des délégations puissent plus facilement y assister.

Plan de travail du quinzième CPRC

11. Les membres du quinzième CPRC ont confirmé que leur deuxième session se tiendrait à Londres les 8 et 9 novembre 2007. Ils pourraient être représentés par leurs suppléants s'ils devaient participer à la deuxième session du Groupe de travail intergouvernemental sur la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle (Genève, du 5 au 10 novembre 2007).

12. La troisième session du quinzième CPRC se tiendrait au Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, à Copenhague, le 14 janvier 2008 ; la quatrième session aurait lieu au même endroit les 31 mars et 1^{er} avril 2008. Les autres sessions de l'année de travail se tiendraient à Genève le 18 mai 2008 (le jour avant l'ouverture de la Soixante et unième Assemblée mondiale de la santé) et à Tbilissi (Géorgie) le 14 septembre 2008 (le jour avant l'ouverture de la cinquante-huitième session du Comité régional).

13. Le CPRC a demandé au secrétariat de fournir des informations sur le processus de nomination d'un groupe de prospection régional chargé de retenir des candidats au poste de directeur régional de l'OMS pour l'Europe. Il examinerait ce document lors de sa session de novembre 2007. À cette occasion, il souhaitait également être informé des préparatifs pour la participation régionale européenne au Forum mondial sur les ressources humaines pour la santé (Kampala, Ouganda, du 4 au 7 mars 2008).

14. Des rapports d'avancement concernant les préparatifs de la Conférence ministérielle européenne de l'OMS sur les systèmes de santé et sur les entretiens du directeur régional avec le gouvernement grec à propos de l'implantation d'un bureau géographiquement dispersé à Athènes devraient être à l'ordre du jour de chaque session du CPRC pendant l'année de travail.

15. Avant sa prochaine session, le secrétariat enverrait à tous les membres du CPRC un dossier complet d'information sur le rôle du Comité permanent, y compris le rapport du petit groupe de travail constitué par le quatorzième CPRC et la note d'information annexée à ce rapport. En outre, juste avant le début de la prochaine session, les nouveaux membres recevraient des informations sur les méthodes de travail du CPRC et du secrétariat.

Divers

16. À l'occasion de son prochain départ à la retraite, le CPCR a rendu hommage au docteur Gudjón Magnússon, directeur de la Division des programmes sanitaires de l'OMS, pour le rôle professionnel exemplaire qu'il a joué pendant toutes ces années.